

En France, le courant du secteur est livré en triphasé 230 / 400 V sur cinq fils : un fil de terre (vert/jaune), un fil de neutre (bleu) et trois fils de phase (noirs et marrons). Commencez par vérifier prudemment au voltmètre que vous avez : d'une part 230 V entre le fil de neutre et chacune des trois phases et d'autre part 400 V de phase à phase, c'est-à-dire en mesurant la tension entre les fils de phase pris deux à deux.

Ensuite, vérifiez la plaque de votre moteur. Si le moteur indique deux tensions, c'est qu'il peut être alimenté soit en triangle (3 phases, tension basse), soit en étoile (3 phases + le neutre, tension haute). Attention de ne pas brancher un moteur 220 / 380 V connecté en triangle parce qu'à l'époque il fonctionnait sur le réseau tri 220 qui allait avec le 110 V monophasé avec du triphasé 400 V. Il faut d'abord le passer en étoile. Faites fonctionner le moteur quelques minutes et coupez le : il ne doit pas être bouillant !

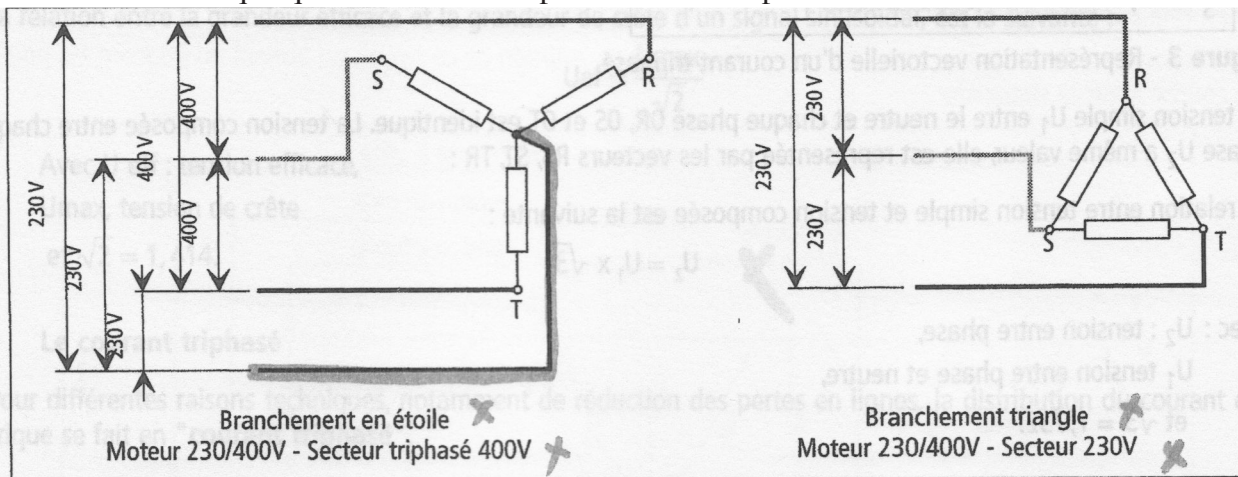


Figure 5 - Branchement des moteurs en étoile et en triangle

- Raccordement des moteurs triphasés

Le raccordement électrique des moteurs se fait par l'intermédiaire d'une plaque à bornes située dans un boîtier très souvent fixé sur la carcasse du moteur.

Le raccordement des enroulements est effectué comme mentionné sur la figure.

Selon le sens de branchement des barrettes, les enroulements seront raccordés en triangle ou en étoile. Lors du raccordement en étoile, il faut mettre deux barrettes ensemble pour le cas où le moteur serait ultérieurement raccordé en triangle.

On raccordera également le conducteur neutre et impérativement le conducteur de mise à la terre (couleur jaune-vert).

Attention, toute intervention sur des conducteurs ou pièces d'un circuit électrique doivent impérativement se faire COURANT COUPE.

Ces interventions pour le raccordement électrique des moteurs sont normalement du ressort des techniciens de maintenance. N'intervenez JAMAIS sur un circuit électrique sans un accord de votre Direction ou lorsque vous avez des incertitudes.

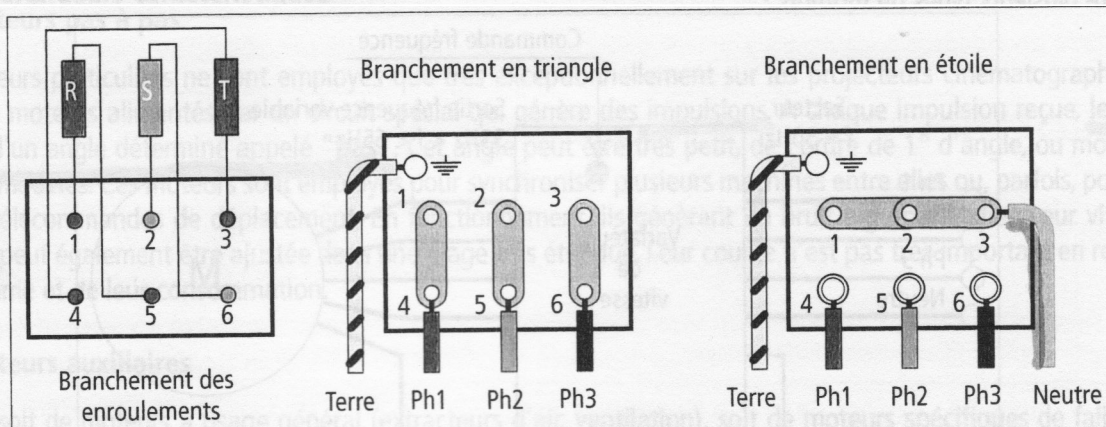


Figure 6 - Raccordement de la plaque à bornes d'un moteur